

Coup d'œil sur Fontenoy



Janvier 2015

Site internet officiel : www.fontenoysurmoselle.fr

Le mot du Maire ...



Le changement, ... c'était en 2014 pour la commune.

Les élections du mois de mars ont vu le renouvellement presque intégral de l'équipe municipale puisque seuls deux conseillers municipaux ont décidé de poursuivre leur engagement. La nouvelle équipe que vous avez élue a souhaité que j'occupe la fonction de maire. Je suis conscient que c'est une responsabilité lourde mais je l'ai acceptée et j'essaierai de l'assumer au mieux pour le bien de la commune. Je remercie tous les adjoints et conseillers de leur confiance et de leur implication dans la vie de la commune.

Je profite de ce message pour remercier également les équipes précédentes pour tout le travail qu'elles ont effectué et qui a permis d'embellir et moderniser notre village. Aux commandes depuis quelques mois la nouvelle équipe prend conscience de la charge de travail qui a été la leur.

J'ai une pensée particulière pour Jeanne Blurette et Jean-Marie Cassignat qui ont accompli chacun 25 années de mandat municipal en tant que maire ou adjoint. Le Préfet leur a conféré l'honorariat et une cérémonie en leur honneur a été organisée le 25 octobre 2014.

Je remercie également notre secrétaire, Rachel Hovasse qui met toutes ses compétences au service de la commune et nous aide dans notre apprentissage de la fonction d'élu. Merci aussi à Nadine Le Dily qui assure l'entretien des espaces verts, de la voirie et des bâtiments.

En ces premiers mois de mandat nous avons eu également le plaisir d'organiser quelques manifestations qui ont connu un bon succès :

- Le traditionnel repas du 14 juillet, au bord de la Moselle, sous un soleil radieux reparu juste à temps après une longue période pluvieuse. Le repas et les jeux ont été appréciés ainsi que les promenades en bateaux réalisées par le président et les membres du club de ski nautique que je remercie pour leur disponibilité.
- La venue de Saint-Nicolas, le jour de sa fête, avec un temps clément qui a permis aux enfants et aux parents de suivre le char de Saint-Nicolas, accompagné par le père Fouettard, dans les rues du village
- Le marché de Noël de l'école qui, cette année, a été élargi. Le traditionnel marché de Noël des écoles, avec la vente des jolis objets fabriqués par les élèves a été complété par un marché « gourmand » organisé par les parents d'élèves avec le soutien de la mairie. Cette fête a rencontré un franc succès et tous ont souhaité qu'il soit reconduit en 2015.

Pour ce qui concerne les travaux, nous avons réalisé les gravillonnages dans les chemins du Pralot et du Muguet, travaux engagés et financés au titre de la communauté de communes. Nous avons aussi planté les derniers arbres prévus dans le verger conservatoire du City Stade. J'ai également poursuivi la longue démarche engagée par Jeanne BLUETTE dans le cadre du contentieux relatif au nouveau chauffage de l'église. Après diverses péripéties, les travaux de modification débutent enfin au tout début de janvier !

Je n'oublie pas la création du site internet de la commune, très rapidement après notre élection, qui est un outil de communication moderne que nous essayons de compléter et améliorer au fil des jours.

Pour cette année 2015 le travail ne manquera pas :

- modification des statuts de la Communauté de Communes de Hazelle en Haye
- nouveau marché de ramassage des ordures ménagères qui va nous encourager à réduire les quantités et à faire encore mieux le tri. Une campagne de communication et d'information sera organisée en début d'année 2015
- quelques travaux qui font l'objet d'un développement dans ce bulletin
- les élections départementales avec la nouvelle répartition des cantons
- l'engagement du remplacement de l'actuel plan d'occupation des sols (POS) par un plan local d'urbanisme (PLU), le POS devenant caduc le 31 décembre 2015

Nous ferons de notre mieux en 2015 pour que Fontenoy sur Moselle demeure un village où il fait bon vivre.

Je ne peux pas terminer ce message sans évoquer les récents attentats barbares qui nous ont touchés profondément. Je pense aux familles des victimes pour qui ce début d'année est un cauchemar. Je me réjouis cependant de cet élan qui a amené des millions de français à se rassembler et se mobiliser avec deux moments particulièrement forts dans notre Toulois, le rassemblement des maires et élus à la sous-préfecture le 10 janvier et la marche organisée à Toul le 11 janvier. Quel plaisir de représenter la commune de Fontenoy sur Moselle dans ces moments !

Les Membres du Conseil Municipal et du C.C.A.S. se joignent à moi pour vous souhaiter une excellente année 2015, pleine de satisfactions pour vos familles et ceux qui vous sont chers.

André MAGNIER

La nouvelle équipe municipale depuis mars 2014 :



Maire André MAGNIER
1^{er} Adjoint Alain BLUEM
2^{ème} Adjoint David DIDIER
3^{ème} Adjoint Francis THIRION

Conseillers :

- Anne-Catherine FACQUEUR
- Véronique THION
- Gérald BAYEUL
- Jean-François LAMBERT
- Xavier LALLEMANT
- Alain MAIRE
- Johan METAIS

Honorariat de Mme Jeanne BLUETTE & de M. Jean Marie CASSIGNAT



Le 25 octobre 2014, nous avons eu le plaisir d'organiser une cérémonie conviviale pour honorer deux des anciens élus de la commune, Jeanne BLUETTE et Jean-Marie CASSIGNAT.

Chacun d'eux a accompli 25 années de mandat dans les équipes municipales de Fontenoy sur Moselle.

Jeanne BLUETTE a intégré le 18 mars 1989 l'équipe de Marcel L'HUILLIER, Maire, au poste de 3^{ème} Adjoint. Le 16 juin 1995 elle a été réélue et l'équipe municipale lui a confié la responsabilité de la fonction de premier magistrat. De 1995 à mars 2014 elle a donc effectué 3 mandats en tant que maire, avant de décider de ne pas se représenter.

Jean-Marie CASSIGNAT a été élu pour la première fois conseiller municipal le 12 mars 1983. Il ne s'est pas représenté pour le mandat suivant mais, après cette pause, il a réintégré l'équipe municipale en 1995 occupant la fonction de 2^{ème} Adjoint pendant 2 mandats. Le 14 mars 2008, après sa réélection, il est devenu le 1^{er} Adjoint de Jeanne BLUETTE jusqu'en mars 2014, date à laquelle il a également décidé de ne plus se représenter.

Pendant ces mandats, le village a connu de grands changements parmi lesquels la rénovation complète des voiries et des réseaux, la création du lotissement, le nouveau cimetière, le nouveau préau, la rénovation intérieure de l'église, etc ...

A cela s'ajoute la participation aux nombreuses réunions au sein de la communauté de communes, du syndicat mixte pour la ZIA de Gondreville-Fontenoy, du Syndicat intercommunal d'assainissement avec la réalisation de la station d'épuration, du syndicat intercommunal scolaire Fontenoy-Aingeray -Sexey, etc...

C'est donc une part très importante de leur temps qui a été consacrée à la commune, au détriment souvent de leur famille et de leurs loisirs.

L'assistance était nombreuse pour les remercier et les féliciter de leur engagement pour la commune : Dominique POTIER, député, Michèle PILOT, Vice-Présidente du Conseil Général, le Président de la Communauté de Communes de Hazelle en Haye, Jean-Pierre COUTEAUX, les maires ou anciens maires des communes voisines, le président et les représentants des anciens combattants, des membres des équipes municipales, de nombreuses autres personnalités ou personnes ayant contribué à la vie de la commune ainsi que les familles de Jeanne BLUETTE et Jean-Marie CASSIGNAT.



Pour marquer l'honorariat qui leur a été conféré (c'est le terme officiel !) par le Préfet de Meurthe et Moselle, le maire, André MAGNIER, a remis à chacun l'écharpe qu'il avait portée pendant ces mandats. Quelques cadeaux leur ont également été offerts.



Informations Mairie



Numéro de téléphone avec répondeur : 09.66.01.79.49

Site internet officiel : www.fontenoysurmoselle.fr

Ouverture au Public :

Lundi de 16 heures à 18 heures

Mercredi de 18 heures à 20 heures

Vendredi de 17 heures à 19 heures

Passage obligé par la mairie pour :

- demande d'établissement ou de renouvellement de carte d'identité
- demande d'établissement ou de renouvellement de passport
- recensement pour le Service National pour tous les jeunes gens (filles et garçons) dès l'âge de 16 ans
- inscription sur la liste électorale pour le 31 décembre de l'année N au plus tard pour voter en N+1
- inscription des enfants à l'entrée de l'école maternelle et/ou primaire
- demande d'autorisation d'occupation du domaine public avant l'engagement de travaux
- demandes d'autorisation d'urbanisme...
- demande de sacs jaunes pour le tri sélectif des ordures ménagères

@ : Possibilité de s'inscrire sur internet pour la demande ou le suivi de certains documents :

<http://www.interieur.gouv.fr/A-votre-service/Mes-demarches/Mes-teleservices>

Etat civil en 2014

Décès :

- Lucie DORR née BACUS, le 27 avril
- Janine JAILLON née DORR, le 14 décembre

- Et Gérard PRUNIAUX, en ce début d'année 2015, le 7 janvier

Nos sincères condoléances aux familles.

Naissances :

- FRANCOIS Charles le 24 janvier
- GODOT Lucie le 23 février
- GENESTE Matthieu le 24 mai
- BERAUD Jade le 19 juin
- HUET Mathéo le 11 octobre
- HOPP Nora le 22 décembre



Un grand merci à la cigogne !

Nouveaux habitants :

- Romain Hopp et Amandine Vinot, 3 rue du Muguet
- Florian Gaspard et Mandy TRAN, 58, rue du Monument
- Isabelle et Denis GAUGLER, 44 rue du Monument
- Laurence HUMBLOT, 2 place de la Gare
- Corinne PEREIRA, 28 rue du Monument

Si nous avons oublié des nouveaux habitants dans notre liste, nous les prions de bien vouloir nous en excuser

..Ecoles Maternelles et Primaires..

Syndicat et regroupement pédagogique :

Il y a quelques années, les trois communes de Fontenoy, Aingeray et Sexey les Bois se sont regroupées pour former un syndicat scolaire : le SIS-FAS (Syndicat Intercommunal Scolaire de Fontenoy-Aingeray-Sexey)

- **Composition du Syndicat:**

Président : Thierry LACROIX (Aingeray)

Vice-président : Xavier LALLEMANT (Fontenoy)



délégués titulaires de Fontenoy : A.C Facqueur, X. Lallemand

délégués suppléants : V.Thion, A.Maire

- **Le Regroupement Pédagogique (RPI) s'organise de la manière suivante:**

- école maternelle "La Pastorale" à Aingeray

- école élémentaire "Robert Desnos" à Aingeray

- école élémentaire (avec grande section maternelle si besoin) à Sexey les Bois

- **Corps enseignant:**

- école maternelle: Mme RAILLARD (Directrice) & Mme COLLOT

Assistante d'école maternelle : Mme VINOT à Aingeray

- école élémentaire de Sexey : Mme BEGLE (Directrice) & Mme GUEVIN

- école élémentaire d'Aingeray : Mme LACASSIN (Directrice) & Mme JOLY

- **Prestations :**

Cantine : mairie d'Aingeray

Garderie: école maternelle d'Aingeray

- **Inscriptions :**

Les inscriptions pour l'école:

- se font à la mairie de résidence

- sont présentées à la directrice de l'école concernée

- sont supervisées par le président du Syndicat



Salle des fêtes

La salle des fêtes peut être louée par les habitants de la commune ou par des personnes extérieures. Elle peut recevoir environ 30 à 40 personnes assises à table et environ 60 personnes debout.

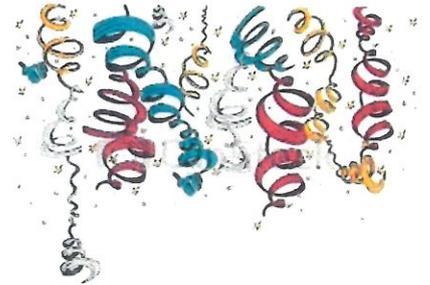
Le prix de la location de la salle est fixé à :

* pour les habitants de Fontenoy-sur-Moselle :

Location d'un week-end du vendredi soir au dimanche : 100 €

Location d'une journée en semaine : 30 €

Location d'une journée en week-end ou jour férié : 50 €



* pour les personnes ne résidant pas dans la commune :

Location d'un week-end du vendredi soir au dimanche : 150 €

Une caution de 200 euros sera demandée pour chaque location. Le chèque sera restitué lors de l'état des lieux.

b) La gratuité de location est assurée aux associations communales et intercommunales et au personnel. A raison de deux fois maximum par an.

c) La mise à disposition gratuite des locaux intérieurs et extérieurs est gratuite pour les manifestations familiales ou amicales de courte durée (genre vin d'honneur...) pour les habitants de Fontenoy-sur-Moselle ; (Délibération du 20 juin 2014)

Vous pourrez vous adresser à la mairie pour la réservation, la signature de la convention d'occupation ou pour tous autres renseignements



Bibliothèque

La bibliothèque (située entre l'église et l'entrée de la cour de la Mairie), animée par Barbara, va reprendre ses activités le mercredi de 17h à 18h. Tous les enfants et les adultes sont les bienvenus.

Déchèterie

(Route D90 entre Fontenoy et Gondreville)



- HORAIRES d'hiver : Jusqu'au 31 mars et à partir du 1er octobre :

Ouverte le lundi, le mercredi et le vendredi de 14h à 17h,
le samedi de 9h à 12h et de 13h à 17h ;

Fermée le mardi, le jeudi, le dimanche et les jours fériés.

- HORAIRES d'été : du 1^{er} avril jusqu'au 30 septembre :

Ouverte le lundi et le jeudi de 14h à 18h ;
le mercredi et le samedi de 9h à 12h et de 14h à 19h ;
le vendredi de 14h à 19h ;

Fermée le mardi, le dimanche et les jours fériés.

Collecte, tri et valorisation des déchets

Je fais mon compostage à la maison

Composter ses déchets peut diminuer de 40% le poids des ordures ménagères..

Je peux composter :

- épiluchures
- filtres et marc de café
- fleurs fanées
- coquilles d'oeufs
- essuie-tout
- déchets de jardin (sauf thuyas et autres résineux)



La CC2H lancera une nouvelle opération "composteurs" au printemps 2015

"Moins de déchets,
c'est notre intérêt"

2015



Communauté de Communes
de Hazelle en Haye

03 83 62 96 90
Email : contact@hazelle-en-haye.fr
<http://www.hazelle-en-haye.fr>

An infographic titled 'Emballages recyclables' and 'Déchets ménagers résiduels'. It shows various types of waste and how they are recycled. The 'Emballages recyclables' section includes metal cans, plastic bottles, paper, and cardboard. The 'Déchets ménagers résiduels' section shows a trash bag and a recycling bin. The infographic also includes a section for glass recycling and a list of tips for recycling glass.

Emballages recyclables

- Les emballages métalliques : Boîtes de conserve, bidons et aérosols vides, barquettes et cannettes en aluminium
- Les bouteilles et les flacons en plastique : Aucun autre plastique non recyclable !
- Le papier : A5, A4, journaux, prospectus, magazines, annuaires.
- Le carton : Briques alimentaires et cartonnets d'emballage

Déchets ménagers résiduels

Moi, je me mets au verre ! Et vous ?
Bouteilles, bocaux, pots en verre (verre transparent et coloré)

CONSEILS ET CONSIGNES :

- Conteneur réservé aux emballages en verre.
- Uniquement les emballages vides.
- Ni capsule, ni bouchon.

A NE PAS DEPOSER AU CONTENEUR : vaisselle cassée, porcelaine, faïence, pyrex, cristal, flacons de parfum...

"Faisons plus pour trier mieux"

Collecte, tri et valorisation des déchets : un nouveau contrat va entraîner des changements et une information à venir :

- Au 1er février 2015, du changement dans les poubelles :

À sa création en janvier 2013, la CC2H avait deux prestataires différents pour la gestion des ordures ménagères. À partir du 1^{er} février 2015, la mise en place d'un nouveau marché unique de collecte et de traitement va permettre d'harmoniser et de faire évoluer le service pour tout le territoire.

- Une nouveauté pour Fontenoy: le contenu des sacs jaunes :

Vous êtes invités à déposer dans les sacs jaunes vos journaux, revues et magazines, comme le font déjà d'autres communes de la CC2H. La borne à papier, revues, journaux et magazines de la place de la Gare sera enlevée vers la fin du mois de janvier.

Vous aurez toujours la possibilité de déposer vos papiers dans les containers installés à la déchèterie.

Pour le verre, pas de changement, il est toujours à mettre dans le conteneur qui restera place de la Gare

- Les jours de collecte des poubelles :

Le nouveau marché de collecte et de traitement des ordures ménagères n'apporte pas de changement de jour pour la collecte à Fontenoy. Ce sera toujours le jeudi matin pour les poubelles et les sacs jaunes.

>>> Pour les jours fériés les dispositions sont les suivantes :

- ramassage le 30 avril
- ramassage le 14 mai
- ramassage le 24 décembre
- ramassage le 31 décembre





Le Site Internet



Après l'élection, nous avons souhaité créer un site internet afin de vous informer et mieux communiquer avec vous. Ce site a été créé très rapidement grâce à la compétence de Johan Métais.

Depuis le site est régulièrement alimenté et mis à jour afin que vous trouviez le maximum d'informations sur la commune.

Il comporte également un lien vers le site de la communauté de communes de Hazelle en Haye (CCHH).

Il y a sans doute encore des améliorations à lui apporter mais il a le mérite d'exister.

- Alors rendez-vous sur www.fontenoysurmoselle.fr

Les travaux :



- Financés par la Communauté de Communes de Hazelle en Haye :
 - Les compétences de la CCHH sont modifiées à compter du 1^{er} janvier 2015 pour harmoniser les pratiques qui existaient dans les deux communautés de communes qui ont fusionné. Une des conséquences est que la CCHH n'aura plus la compétence pour les travaux de voirie dans la commune. Seuls les travaux de voirie commandés avant le 31 décembre 2014 pouvaient encore être pris en compte par la CCHH.
 - Dans le cadre des travaux de voirie financés par la communauté de communes ont été réalisés des enduits gravillonnés dans les chemins du Pralot et du Muguet. Une prestation similaire avait été envisagée dans les rues du Haut Buisson et de la Chipette mais les travaux n'ont pas été réalisés, le risque d'échec étant beaucoup trop important compte-tenu de la pente et du trafic.



Une nouvelle technique a été recherchée et l'entreprise Colas a proposé un enrobé qui devrait permettre d'améliorer sensiblement l'adhérence. La commande a été passée par la CCHH pour une réalisation dans la rue du Haut-Buisson et les travaux seront réalisés dès que les conditions météorologiques le permettront. Pour des raisons de délai et de mise en concurrence, il n'était pas possible de traiter les 2 rues mais nous pourrions ainsi vérifier l'efficacité de cette technique avant de la reproduire rue de la Chipette.

- Toujours dans le cadre de ces crédits des panneaux et plaques de rues ont été commandés pour remplacer ou compléter la signalisation. En particulier des panneaux seront mis en place pour interdire à certains poids-lourds de s'engager dans les rues de la Loi et du Muguet. Cela évitera que des camions de grande longueur s'engagent dans les rues étroites et dans le lotissement.
 - Une démarche sera engagée en parallèle auprès des sociétés de la zone internationale ou de la route de Gondreville pour que les chauffeurs aient de meilleures informations sur les coordonnées de leur destinataire.
 - Achat et mise en place de barrières de protection au niveau de l'arrêt du bus scolaire afin de limiter le risque d'accident pour les enfants qui jouent sur le trottoir.
 - Modernisation de l'éclairage public dans le lotissement, le modèle d'ampoules n'étant bientôt plus disponible.
 - Poursuite de la « voie verte » entre Aingeray et la forêt de Haye en empruntant l'ancienne voie ferrée. Cette voie permettra vers le mois de juin des promenades à pieds, en vélo, en rollers vers la forêt et de rejoindre les véloroutes qui longent la Moselle. De belles promenades en perspective !
- Financés sur le budget communal :
 - Le City stade :



Le city stade a été réalisé sous la direction de l'équipe de Mme Blurette et a été mis en service avant les élections municipales. C'est donc un bel équipement dont les jeunes habitants de Fontenoy peuvent désormais disposer pendant leurs loisirs. Un verger conservatoire a été prévu dans le cadre de cet aménagement et les quatre derniers arbres, deux pommiers et deux poiriers ont été plantés à l'automne. Des aménagements paysagers devront être réalisés pour faciliter l'entretien.

La création d'un terrain de boules est envisagée pour offrir de nouvelles possibilités pour les jeunes et les moins-jeunes.



- **Modification du chauffage de l'église :**

Depuis les travaux de rénovation intérieure de l'église, un désaccord, voire un contentieux, existait entre la mairie et l'architecte concernant l'aspect et la position des appareils de chauffage. Un expert de l'assurance des architectes a donné raison à la municipalité mais la concrétisation a été très longue. Après de multiples relances, l'entreprise a pu enfin intervenir, dès les premiers jours de janvier, pour opérer les modifications. Le coût des travaux sera pris en charge dans un premier temps par le budget communal mais sera ensuite couvert par l'assurance.

- **Aménagements de cheminements piétons pour rejoindre la Moselle, en particulier côté Gondreville, si des accords peuvent être trouvés avec le conseil général et la SNCF. Une réflexion sera menée pour offrir d'autres possibilités de promenades sur les chemins.**

Animations en 2014

○ Le 14 Juillet :



La nouvelle équipe municipale organisait le traditionnel repas républicain au bord de la Moselle. Après une longue période de grisaille et de pluie en ce début du mois de juillet nous étions inquiets mais le service météo annonçait du beau temps pour le 14 juillet. Les barnums et les tables ont onc été installés le matin sous un ciel nuageux et sur une herbe bien humide mais, comme annoncé, le soleil est apparu, la température s'est élevée et la journée s'est poursuivie avec un vrai temps estival.

Environ 80 personnes avaient répondu à notre invitation et, après l'apéritif offert par la municipalité, tous ont partagé le repas préparé par l'équipe municipale.

La journée s'est poursuivie avec un concours de pétanque brillamment remporté par l'équipe Manue-Albert, le jeu du lancer de béret remporté par le jeune Damien avec un jet à plusde 18 mètres puis des promenades dans les bateaux du Ski Club Lorrain dont le président et les membres nous avaient fait le grand plaisir de s'associer à notre fête. Tous ont apprécié cette journée d'été au bord de la Moselle.



○ La Saint-Nicolas :

Le samedi 6 décembre les enfants se sont rassemblés à l'étage de la salle des fêtes pour assister à la pièce « Pour faire un bon petit chaperon » de Christian Jolibois, jouée par les acteurs de la troupe « Y'a pas de les 'Arts » animée par Chistel Faily. C'est devant une assistance bien attentive que la pièce a été jouée. Un grand merci à Christel et à sa troupe.

Dans la cour de la mairie, quelques enfants et adolescents ont montré leur maîtrise du diabolo. Saint-Nicolas est ensuite venu rendre visite aux enfants de la commune. Il est arrivé vers 15h30 par la rue de la Loi, sur son char tracté par Québec. Il a été acclamé par les enfants et les parents. Il était bien sûr accompagné par le Père Fouettard qui n'a pas eu à sévir.

Après un défilé dans les rues du village, tout le monde s'est retrouvé dans la salle des fêtes où Saint-Nicolas a distribué des pains d'épices aux enfants. La commune a offert un goûter aux enfants et le traditionnel vin chaud aux parents.

Merci à Sylvain Denis qui, bien qu'habitant à Velaine en Haye, nous a consacré du temps pour nous permettre de bien accueillir Saint-Nicolas.



○ Le Marché de Noël :

Comme chaque année, le marché de Noël des écoles du RPI, a été organisé à Fontenoy. Mais, à l'initiative des représentants des parents d'élèves et avec l'appui de l'équipe municipale, il a été accompagné cette année par un marché « gourmand ».

Parfums, vins du Toulois, bières, terrines, gâteaux et autres produits lorrains, vêtements ou objets artisanaux, pizzas, plats cuisinés et champagne étaient exposés et vendus.

Un cheminement à travers les étals était organisé depuis l'entrée sur la place de l'église par le préau et la cour de la mairie qui était habillée de guirlandes.

Les rafales de vent parfois violent n'ont pas réussi à perturber le marché qui a bénéficié d'une température relativement clémente. Ce marché a été apprécié autant par les visiteurs que par les exposants qui ont souhaité qu'il puisse être reconduit en fin d'année 2015.

Merci aux parents d'élèves et aux membres de l'équipe municipale qui ont consacré un temps important à l'organisation, la mise en place et au démontage.





... Remerciements ...

... à tous ceux et toutes celles qui ont participé à la vie de la commune en 2014 !!!

- Christel Faily et sa troupe de théâtre « Y'a pas de les 'Arts »
- Le club de ski nautique pour sa contribution à la fête du 14 Juillet
- Sylvain Denis et Québec, Saint-Nicolas et le père Fouettard
- Les représentants des parents d'élèves et les enseignants qui ont permis d'organiser le Marché de Noël
- Les exposants qui ont participé à notre premier Marché de Noël
- Rachel Hovasse et Nadine Le Dily
- Les élus municipaux, anciens et nouveaux
- Les membres du CCAS
- Mado qui s'occupe avec beaucoup d'attention de l'église
- Les habitants qui viennent prêter bénévolement leur aide quand il y en a besoin
- La cigogne qui nous a apporté beaucoup de nouveaux petits habitants
- Aux photographes ...

*Le maire et l'équipe municipale vous
présentent leurs meilleurs vœux pour
l'année 2015*